

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire

Le Vendredi Vingt et Un Mars Deux Mille Quatorze, à Saint Denis, les membres de l'association Club Hippique de Bourbon se sont réunis dans les locaux du CROS / Maison des Sports (1 Route de la Digue, Saint Denis) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente, Madame FERRERE Joan.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme FERRERE Joan, présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme PEIFFER Florence, trésorière adjointe de l'association.

Mr TERRAZZONI Pascal, expert comptable de l'association, était présent.

Plus de 28 membres actifs, représentant le quart des membres actifs, étaient présents ou représentés, le quorum a donc été atteint. L'Assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 17 des statuts.

La séance est ouverte à 19 heures 25 minutes.

Suite à un discours préambule, l'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Approbation du bilan financier (présenté par Mr TERRAZZONI – expert comptable)
- Approbation du bilan moral et d'activités (pour le mandat du 1er Août 2012 au 31 Juillet 2013 - présenté par l'équipe précédemment en place)
- Présentation du bilan d'actions intermédiaires (pour le mandat en cours – présenté par le comité directeur actuel)
- Renouvellement du tiers sortant conformément aux statuts (article 11)
- Questions Diverses
- Clôture de l'AGO et pot de l'amitié

La Présidente précise que l'ensemble des documents ont été mis en amont de cette assemblée à disposition pour consultation au siège ou sur le site internet, à l'exception du rapport moral et d'activité du mandat du précédent comité directeur (allant du 1^{er} Août 2012 au 31 Juillet 2013) qui a été fourni par l'ancien comité le jour même de l'Assemblée Générale. Après en avoir pris connaissance, le comité directeur laissera l'ancienne présidente Mme JACK Stéphanie en faire lecture aux membres présents.

- **Approbation du rapport financier pour l'exercice 2012-2013 :**

Il a été fait lecture des éléments marquants du rapport financier par Mr TERRAZZONI Pascal, expert comptable de l'association.

Lors de cet échange et du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Les grandes tendances de l'année clôturée au 31 Juillet 2013 révèlent que :

- les ressources du club ont été de 518 121 euros contre 497 960 l'année précédente (en progression de 20 000 euros)
- par contre les dépenses 2012-2013 s'élèvent à un montant de 552 979 euros pour 518 121 euros de recettes donc le résultat d'exploitation est négatif de plus de 30 000 euros

Les variations par rapport à l'année précédentes découlent notamment de faits importants comme : l'achat des matières premières et autres approvisionnement (copeaux, sciure, maréchalerie, soins vétérinaires...+15 000 euros), les achats et charges externes (l'électricité, le leasing d'un tracteur, les frais d'entretien / réparation, les honoraires d'avocats....+38 000 euros), salaires et traitements (-20 000 euros – sous-traitance d'un maître de manège), l'emprunt de 75 000 euros réalisé pour la rénovation de la grande carrière, l'ajout de créances non-récouvrées (11 000 euros) ainsi qu'un nombre certain d'éléments sans justificatifs remontant au delà de l'année 2012, sur les exercices antérieurs (à hauteur de -24 817 euros de résultat exceptionnel)

Trop de dépenses ajoutées à la régularisation comptable des éléments manquants ont donc entraîné un résultat négatif de -56 000 euros.

Cependant, les années passées ayant été favorables pour le CHB, la perte ne remet aucunement en cause la structure financière de l'association.

La structure patrimoniale de l'association est saine car les capitaux propres s'élèvent à 171 266 euros.

Intervention de Mme S.JACK : concernant les éléments manquants, pour le bilan de l'année 2012-2013, peut-on faire une différence avec les éléments liés aux bilans antérieurs ?

Réponse apportée : les dépenses sans justificatifs à hauteur de 25 000 euros sont principalement liés aux exercices antérieurs à celui de 2012-2013 bien qu'ayant été répercutés ici par souci de clarification de la situation.

Intervention de Mr H.AKOONE : pour quelle raison certains justificatifs n'ont-ils pas pu être communiqués au comptable ?

Réponse apportée : N'ayant pas eu les moyens permettant de trouver ou retrouvé ces documents, le comité n'a pas pu les fournir.

Intervention de Mme A.FAGOT : demandant si un bilan intermédiaire peut être dressé et présenté concernant l'exercice en cours (2013-2014) sous la direction du comité en place.

Réponse apportée : Ce rapport intermédiaire a été demandé, mais étant en cours de réalisation celui-ci sera diffusé ou mis à disposition de tous les adhérents dès qu'il sera disponible.

Intervention de Mme C.PAYET : les frais pour la carrière ont été mis pour partie en amortissements, dans les dotations aux amortissements la différence vient des frais engendrés alors comment cela entre dans le déficit ?

Réponse apportée : Cela n'y entre pas, n'est transmis et pris en compte que ce qui est payé au moment de la réalisation du bilan. Ce bilan financier a hérité d'anciennes pertes pour une régularisation par un cumul de plusieurs années antérieures.

A l'issue de l'intervention de Mr TERRAZZONI, la présidente de séance a mis aux voix, conformément à l'ordre du jour, l'approbation du rapport financier de l'exercice 2012-2013.

Un vote formel à mains levées est effectué et il en résulte :

- 1 vote contre n'approuvant pas ce rapport financier
- 32 abstentions
- 18 votes favorables à l'approbation du rapport financier

Le rapport financier est donc approuvé.

- **Approbation du rapport moral pour l'exercice 2012-2013 :**

Le comité directeur a tenu à inviter le comité précédent afin qu'il puisse s'exprimer lui-même sur le rapport moral de son année d'exercice. Mme Stéphanie JACK, présidente de l'époque, expose ce rapport moral suivant les éléments décrits dans le **document n° 1** annexé à ce procès verbal.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Intervention de Mr H. AOONE : concernant la fiabilité des travaux coûteux réalisés dans la grande carrière

Réponse apportée par Mme S.JACK : Non les travaux n'ont pas respectés le cahier des charges initial car une diminution des coûts (initialement de 110 000 euros) a été souhaitée et a permis de réduire ces coûts à 64 000 euros. Cependant les travaux ne sont effectivement pas fiables. Il est précisé par Mme JACK qu'aucun fournisseur n'avait pas été choisi par son comité et qu'elle n'a elle même pas signé de bon de commande, et que suite à la démission du comité précédent le sien, l'entrepreneur qui s'est occupé des travaux dans cette carrière s'est présenté affirmant qu'il avait immobilisé les travaux entraînant des indemnités et que la présidence du comité précédent avait déjà signé pour les travaux avec lui. Mme JACK précise n'avoir pu obtenir en sa possession aucun document prouvant le dire des deux parties concernées et n'a pu retrouver les documents utilisés par le comité précédant le sien.

Intervention de Mr R.LACMANT : suite aux dires de Mme JACK, il tient à préciser que lorsque celle-ci faisait partie à l'époque du comité qu'il présidait, elle avait la pleine connaissance du fait qu'il n'avait été signé aucun bon ni aucun engagement forçant à travailler avec cet entrepreneur et que le choix de l'entrepreneur aurait pu être autre que celui qui a été finalement missionné pour la réalisation des travaux. De nouveau, il est précisé que contrairement à ce qui a été annoncé, en tant qu'ancien président du club, antérieurement à la présidence de Mme JACK, il n'avait à son époque et avant sa démission, été signé aucun bon de commande avec cet entrepreneur, ni n'avait été pris aucun engagement auprès de personne concernant les travaux de la grande carrière. Le choix aurait pleinement du revenir au comité en place sous la présidence de Mme JACK.

Intervention de Mr H. AKOONE : quant aux bénéfiques que l'exposition de voitures ayant eu lieu au sein du club lors de concours a entraînée

Réponse apportée par Mme S.JACK : un parc d'obstacles neuf et 70 euros par cavalier.

A l'issue de l'intervention de Mme Stéphanie JACK, la présidente de séance a mis aux voix, conformément à l'ordre du jour, l'approbation du rapport moral de l'exercice 2012-2013.

Un vote formel à mains levées est effectué et il en résulte :

- 5 votes contre n'approuvant pas ce rapport moral
 - 24 abstentions
 - 22 votes favorables à l'approbation du rapport moral
- Le rapport moral est donc approuvé.

- **Présentation du bilan d'actions intermédiaires pour le mandat en cours :**

Mme Joan FERRERE, présidente de l'association, expose par un bilan d'actions intermédiaires les lignes directrices de son comité, les actions déjà réalisées, les actions en cours et celles à venir.

Cette présentation est annexée à ce procès verbal en **document n° 2**.

La présidente de séance met aux voix, l'approbation de ce bilan d'actions intermédiaires. L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité (51 votes favorables, 0 contre, 0 abstention).

- **Renouvellement des mandats du tiers des membres du Conseil d'Administration :**

Avant d'entamer le renouvellement des mandats du tiers sortant des membres du conseil d'administration, il est soulevé par l'ancien comité une question quant à l'élection de Mr AH VON Lilian, membre actuel du comité en place.

Réponse est apportée en indiquant que le soir de l'élection du comité en place, 9 membres ont été élus. L'un de ces 9 membres s'étant retiré d'office le soir même de l'élection, a été pris en considération le candidat directement suivant dans le nombre de voix. Ce candidat étant Mr AH VON, il a été au même registre que les 8 autres membres, enregistré comme membre du comité auprès des instances concernées.

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, deux membres du conseil d'administration ont été désignés par le sort (lors de la dernière réunion du comité en date du 05/03/2014) comme étant sortants. Le troisième membre sortant n'a pas été tiré au sort puisque l'un des membres du comité, Mme FONTAINE Emeline, s'est placé démissionnaire.

Ainsi, sont présentés comme membres sortants : Mr BRU Daniel, Mme CLAIN Magalie et Mme FONTAINE Emeline.

Se présentent, ou se représentent, aux postes de membres du conseil d'administration : Mr BRU Daniel, Mme CLAIN Magalie et Mr DARAUD Florent.

Nombre total de votant (en présence ou représentés) : 35 (le total est confirmé : 29 bulletins de vote valides, 3 blancs et 3 nuls).

Consécutivement à un vote formel à bulletins secrets dont voici les résultats :

Mr BRU Daniel : 26 voix, Mme CLAIN Magalie : 27 voix, Mr DARNAUD Florent : 26 voix, vote blanc : 3 voix, bulletin nul : 3 voix,

l'Assemblée renouvelle : Mr BRU Daniel et Mme CLAIN Magalie en qualité de membres du Conseil d'Administration. De même, Mr DARNAUD Florent est élu et rejoint également le conseil d'administration.

Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

- **Questions diverses**

Intervention de Mme E.ESTRADE (propriétaire) : Demandant un meilleur suivi dans la facturation et une clarification pour éviter notamment les malentendus lors des Assemblées Générales

Réponse apportée : Un effort est fait en ce sens, il est indiqué que les complications de fonctionnement sont notamment consécutives aux arrêts répétitifs de la personne en charge du secrétariat et que les conditions de déroulement de l'Assemblée Générale avaient été clairement communiquées par convocation et courriers informatifs à tous les membres du club.

Intervention de Mme C.RAGOT (cavalière propriétaire) : Dans la pratique comment sera organisé l'entretien de la grande carrière ?

Réponse apportée : Le travail du sol est important, de plus le sol actuel est ce qu'il est et nous travaillons à son amélioration à moindre coût au travers de la réalisation de différents essais (caoutchouc de pneu, sable de dune etc), le travail et l'entretien concernant le sol feront l'objet d'un cahier des charges précis et une personne sera chargée de s'assurer du bon entretien de la carrière, avant notre élection une pompe permettant l'arrosage avait grillée et sa commande est faite et donc en attente d'installation,

Intervention de Mr H.DE TOURRIS (cavalier propriétaire) : L'utilisation du tracteur quand la grande carrière est détrempeée peut-elle être interdite car cela n'améliore pas son état, au contraire ?

Réponse apportée : Cette remarque sera prise en compte et l'utilisation du tracteur suite aux pluies régulée.

Intervention de Mme M-C.GREBERT (cavalière propriétaire) : Pourquoi certaines carrières sont fermées avec des chaînes et d'autres par des barres ? La fermeture de la carrière des poneys peut elle être réparée rapidement car considérée comme peu pratique ?

Réponse apportée : La fermeture par des cordes est moins sécurisante qu'une barrière et dépend de la taille de la carrière et des activités pratiquées, la fermeture défectueuse provient d'une soudure ayant cédée et sera réparée au plus tôt.

Intervention de Mme O.PAYET (cavalière propriétaire) : Est-il possible de diffuser à tous le planning d'entretien de la grande carrière notamment en matière d'arrosage?

Réponse apportée : Il sera diffusé dès qu'il sera établi.

Intervention de Mr S.JACK (propriétaire) : Est-il possible de prévoir un arrosage notamment le dimanche et le lundi ?

Réponse apportée : Le coût de l'arrosage est important donc à optimiser mais des améliorations peuvent effectivement être apportées en fonction de l'utilisation des carrières

Intervention de Mme C.RAGOT (cavalière propriétaire) : La facture des frais vétérinaires est importante, améliorer la qualité de la carrière permettrait-il de diminuer de facto cette facture (référence faite aux boiteries des équidés) ainsi que celle de l'eau (en permettant de limiter un peu l'évaporation de l'eau du sol) ?

Réponse apportée : L'importance de la facture des frais vétérinaires du dernier mandat s'explique principalement par deux événements consécutifs exceptionnels : une épidémie de coliques (17 coliques) et de gourme qui se sont ajoutés aux frais vétérinaires « classiques » rencontrés dans un club hippique. Une précision est rajoutée quant au fait que les boiteries ne constituent absolument pas la principale source des frais vétérinaires.

Intervention de Mme C.RAGOT (cavalière propriétaire) : Il lui semble que les propriétaires qu'elle côtoie ne souhaitent plus se rendre dans la grande carrière car cela provoquerait des boiteries, si cela est effectivement une conséquence de l'état de la carrière le fait devrait être constaté sur les chevaux de club qui travaillent exclusivement dans cette carrière plusieurs heures par jour ?

Réponse apportée : Les frais vétérinaires inhérents aux chevaux de club ne concernent pas principalement des boiteries, par contre il est évidemment constaté par les membres du comité ainsi que par le moniteur chevaux, que de meilleures conditions dans cette carrière seraient bénéfiques à tous (bêtes + cavaliers).

Intervention de Mme C.PAYET (cavalière propriétaire) : Mme PAYET soulève le problème concernant les coûts de l'électricité dans le club

Réponse apportée : le coût trop important de l'électricité dans le fonctionnement actuel du club vient de différents éléments (installation importante de ventilateurs supplémentaires, compteurs individuels non existants dans les logements du personnel, compteur individuel absent du restaurant Les écuries de Gillot, etc...). Ces éléments sont connus par les membres du comité et la régularisation de ceux-ci sera faite au fur et à mesure. Une remise aux normes générale des installations électriques du club est également souhaitée par le comité en place mais il est important de souligner que celle-ci nécessite de débloquer des fonds a minima à hauteur de 20 000 euros (n'incluant pas la mise en place des compteurs individuels).

Intervention de Mr H.DE TOURRIS (cavalier propriétaire) : Mr DE TOURRIS soulève le fait qu'à l'époque des travaux effectués dans la grande carrière, des conseils avaient été demandés concernant les matériaux de composition d'une carrière d'un autre club hippique du sud (sable de dune / terre) mais que ce qui avait été acheté à l'époque était de mauvaise qualité et explique notamment l'état constaté de la grande carrière. Il invite donc le comité directeur à ne pas commettre une seconde fois cette erreur.

Réponse apportée : le comité directeur en place est conscient de cet élément et s'engage à ne pas considérer l'amélioration de l'état de la carrière au rabais. De plus, il entretient des contacts avec les carriers de l'île ce qui facilitera la possibilité d'obtenir de meilleurs matériaux. Des essais sont en ce moment en cours dans cette carrière.

Aucune autre intervention des membres présents n'est signalée.

Madame la présidente invite les membres présents au pot de l'amitié prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures 17 minutes.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Saint Denis, le 21 Mars 2014

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

[noms et signatures]

ANNEXE 1 :

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES (1er AOUT 2012 / 31 JUILLET 2013)

Présentation du bilan annuel de notre activité et des projets menés au cours de l'année qui vient de s'écouler .

• **Rappel sur l'association :**

Le Club Hippique de Bourbon est une association loi 1901, dont les statuts et le règlement intérieur sont validés par la Préfecture et la Fédération Française d' Equitation .

Nous comptons 429 adhérents au 31/07/2013 contre 417 en 2012 et 376 en 2011.
(343 femmes pour 86 hommes).

Nous sommes propriétaires de nos infrastructures et de notre terrain, et notre cheptel est composé de 70 équidés : 11 chevaux de club, 27 chevaux de propriétaires, 10 grands poneys et 22 shetlands.

• **Missions de l'association :**

La principale mission de l'association est l'enseignement de l'équitation classique, pour un public le plus large possible. Au cours de l'année écoulée, nous avons accueilli 5 groupes de jeunes cavaliers handicapés du centre de La Ressource (Sainte-Marie) mais aussi de HDJ Lebovici (2) , du CMP 2 canons et CMP de Saint-André.

• **Le personnel :**

- Démission de Guillaume Laurent le 4 mai 2012. (section shetlands)
- Embauche d'une monitrice à temps plein pour le remplacer : Mme Florence Hamel. (25/06/2012)
- Rupture conventionnelle du contrat de travail de Melle Enora Tellier à sa demande (souhait de rentrer en métropole), qui a été remplacée par Emilie Lacroix puis par Sandra Bonnell. (TTS)
- Didier en arrêt pour accident du travail, (03/08/12) a été remplacé par Pascal Pinson (travailleur indépendant).
- Résultat de la procédure d'appel suite à la condamnation du CHB à verser 10 000€ d'indemnité à Salomé Aubry pour licenciement abusif : la somme à verser à Melle Aubry a été ramenée à 4500€.

• **Les équidés :**

- Départ de Kacaouette et de Jovis (chevaux de propriétaires)
- Arrivée de Morava (05/09/12) de Ziekita (13/09/12) (chevaux de propriétaires).
- Arrivée de 8 poneys shetlands (10/11/12)
- Vente d'équidés : 4 poneys Cheyenne, Prince, Numba, Gringo .(2300,00€).
- Naissance de Devinette le 1er juin 2013 (mère Violette).
- Quivalval envoyée en convalescence à la plaine chez Elias Ravate.
- Retour de Schweps et Quimousse (shets) aux Ecuries du Volcan en juin 2013.
- Epidémie de gourme le 08/11/12 : un cheval de club et 4 shetlands malades, ce qui a entraîné des conséquences sur l'activité du club : quarantaine (pas de sorties, pas de possibilité de recevoir pour les concours ...). Conséquences économiques : de gros frais vétérinaires. (environ 3 mois de quarantaine).
- AIE : découverte le 26/02/13 a entraîné une immobilisation de tous les équidés. Nous en avons profité pour faire des activités internes.

• **Les travaux et investissements :**

Travaux :

- Réhabilitation du logement de Guillaume Laurent en vue de l'installation de sa remplaçante . (Case meublée et équipée grâce aux dons des membres du comité).
- Réparation de la fosse sceptique de la maison de J. Michel Lagrange.

- Débouchage de la fosse sceptique des douches chevaux.
- Intervention dans la grande carrière avec apport de sable de dune (suite à la décision prise à l'unanimité en AGO du 26/01/13), et amélioration des carrières shetlands, grâce au sable enlevé dans cette carrière. (coût de l'opération : 6400€).
- Réparation de 2 projecteurs carrière chevaux (1336 €)

Investissements :

- Suite à la décision prise à l'unanimité des membres présents lors de la réunion d'information du 29 /09/12 de diminuer les coûts des travaux de la carrière chevaux, des modifications sur le devis initial a permis de ramener le coût du crédit de 110 000 € à 64 920 €(bordures pas nécessaires voire dangereuses, pas de sous-couche de scories)
- Suite à la décision prise à l'unanimité en AGO du 26/01/13 : rajout de sable de dune dans la carrière chevaux, et amélioration des carrières shetlands avec le sable enlevé dans la grande carrière (6400€)
- Achat d'un tracteur : 22 000€ ;
- Achat de matériel informatique pour la somme de 900 € env.
- Location d'une photocopieuse (env. 100 €/mois)
- Achat d'une machine à laver
- Achat de matériel pour 2500€ (selles, bardettes, filets...)
- Achat de 8 shetlands. (9700 €) plus transport et douane (9500,00 € + douane : 293,00€ + transport : 15180,00€ = 27 610,03€).

• **Activités et animations :**

- 23 septembre 2012 :Fête du cheval : Baptêmes chevaux et poneys , équifun shetlands, carrousel chevaux, kermesse (stands pêche à la ligne, chamboule-tout, enveloppes surprises, exposition artisanale, stand de maquillage pour enfants, vente de crêpes...) 3000€ de recettes.
- 28 octobre 2012 :Equifun déguisé d'Halloween (poneys les 3 sections) et pique nique.
- Du 16 au 18 novembre 2012 :Délocalisation du championnat de CSO amateur au CHE en raison de l'épidémie de gourme et de la quarantaine qui s'en est suivie. Bon partenariat avec le CHE .
- 25/11/12 : entraînement obstacle (chevaux).
- 9 décembre 2012 :Noël du club :Jeux de Noël inter-sections poneys ,activité obstacle et carrousel pour les chevaux.
- 24 février 2012 :CSO interne poney
- 10 mars 2013 : Entraînement obstacle chevaux
- 31 mars 2013 : Chasse au trésor pour les cavaliers shetlands
- 28 avril 2013 : CSO d'entraînement ouvert aux autres clubs (Barau, Haras des Ifs , ACE, CHE, Mon Repos, CEM + concours de pétanque
- Du 16 au 18 mai 2013 :Stage Pierre Durand et animation avec soirée spéciale cinéma .
- 2 juin 2013 : Championnat club CSO (70 chevaux extérieurs accueillis), une cavalière du CHB championne de la Réunion de CSO club 1 : Céline Cascade
- Interventions de Muriel Léonardi pour des stages de dressage et Laurent Persynn et Luis URREA en CSO.

• **Bénévoles :**

Nous avons été soutenus tout au long de cette année par une nombreuse équipe de bénévoles, et nous les remercions pour leur implication lors de chaque manifestation et bien sûr lors des concours.

ANNEXE 2 : Bilan d'actions intermédiaires pour le mandat en cours

RAPPORT D'ACTIVITES Période du 18/10/2013 au 21/03/2014

Notre première action, vous l'avez constaté en allant sur notre site : communiquer dans la plus grande transparence sur ce qui est entrepris, sur notre gestion mais aussi sur la vie du club.

Vous y trouverez dorénavant :

- Une synthèse de PV des réunions du comité directeur
- Une information sur divers courriers concernant les adhérents
- Une information sur les événements au club (soirée, concours, animation diverses...)

Avec pour les plus branchés des actus sur Facebook, limitées aux échanges constructifs.

Deuxième action recréer du lien entre adhérents, pour cela diverses manifestations tant festives que sportives

- Halloween
- Trois concours fin 2013
- Noël poney offert
- Des barbecues inter piquets

Ces actions concernant directement les adhérents ont été conduites en plus d'un travail énorme sur le plan du secrétariat, de l'administration, du social et de la comptabilité.

I Sur le plan du secrétariat

Il nous a fallu avant toute chose, connaître la situation du club s'agissant de ses adhérents.

Ainsi il a été mis à jour complètement le fichier des adhérents en essayant d'enregistrer à chaque fois l'adresse de chacun d'entre vous avec mise à jour des licences FFE.

Sur ce point pour les personnes n'ayant pas laissé leur adresse je profite de l'occasion pour faire un appel.

En parallèle un rangement complet du secrétariat a été nécessaire ce qui nous a permis de constater l'absence d'un archivage sérieux des documents du club.

Nous nous y sommes attelés mais ce travail n'est pas terminé vous le pensez bien.

II Sur le plan de l'administration

Une remise à plat des contrats de travail et de la définition des postes est en cours.

Il convient de noter que certains salariés n'ont pas de contrat de travail, archivé ou existant.

En parallèle des logements sont à disposition du personnel, un contrat de bail est en cours d'élaboration.

C'est aussi le cas du bail du Restaurateur, une régularisation de la situation est en cours, c'est je vous ne le cache pas, un dossier très sensible qui a déjà fait l'objet d'un procès en justice perdu par le club, mais nous avons bon espoir de trouver une issue favorable dans l'intérêt du club.

III Sur le plan social

Nous avons organisé, une réunion de l'ensemble du personnel (Educateurs, Secrétaire et Palefreniers), en présence du comité réuni au complet.

Il y a été question d'organisation du travail, du planning d'intervention des Palefreniers mais des nouvelles procédures en matière de fonctionnement :

- Congés et absences
- Circuits de dépenses
- Membre du comité délégué sur chaque dossier

Cette séance de travail a été très riche, et je crois pouvoir dire que le personnel a été très sensibles au fait d'entendre qu'ils sont les premiers ambassadeurs du club.

Je fais un aparté sur l'absence de la Secrétaire du club en arrêt depuis quelques jours, la relève est assurée autant que faire ce peu par des membres du comité, merci de votre compréhension.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

IV Sur le plan comptable.

C'est la partie la plus difficile et complexe de notre action.

Même si la trésorerie était positive à notre arrivée, cette situation était vite occultée par les factures non parvenues mais surtout non réglées pour certaines depuis plus de 8 mois.

En parallèle la fin de l'exercice étant effective il nous fallait sortir les comptes.

Après une première rencontre avec l'Expert-Comptable, ce dernier nous a dressé un tableau inquiétant des procédures internes, des incohérences constatées entre versement des adhérents et sommes créditées en banque, des incohérences aussi sur les circuits de dépenses (absence de factures....).

Sur ce point il convient de rappeler que l'EC a alerté à trois reprises par courrier en AR sur tous les manquements et ce depuis début 2013.

Nous avons donc pris la décision de gérer ce dossier en trois parties :

- Les encaissements
- Les dépenses
- Les éléments du bilan (actif-Passif) et les comptes de l'exercice.

Concernant les encaissements, un autre logiciel STAFF (logiciel de gestion financière spécifique à l'équitation) a été installé dès le 1er Novembre 2013.

Cela nous a permis de partir sur une base saine du fichier adhérent, en apurant petit à petit au moment des encaissements les créances en cours et forcément les sommes considérées comme perdues (adhérents partis depuis longtemps).

Ce premier travail a permis également une refonte complète des encaissements (Emission de factures transmises par mail), édition de récépissé obligatoire à chaque paiement, mise à jour en instantanée des paiements sur STAFF, nouvelle procédure pour les encaissements en liquide.

Enfin une relance systématique des paiements en retard est en cours de mise en place et d'utilisation.

Je remercie au passage la bonne volonté de nombre d'entre vous.

S'agissant des décaissements, une nouvelle procédure de délégation Président/Trésorier, seuls habilités à ordonner et payer a été mise en place.

Ces derniers sont les seuls interlocuteurs auprès de la banque et de l'EC.

A ce stade rappelons que c'est la Présidente qui ordonne les virements de salaire préparés par l'EC avec mise en place d'une navette paye plus rigoureuse.

Il reste la mise en forme du Bilan et des comptes de l'exercice.

Ce travail a été fastidieux car il a été nécessaire de mettre à jour complètement les immobilisations du club (inventaire exhaustif des chevaux, matériels...) et surtout de reconstituer le cheminement des dépenses de l'exercice en particulier quand des factures n'existaient pas.

V Les autres actions

Je ne saurais être complète sans vous faire un état des lieux des autres dossiers que nous avons gérés et pour d'autres qui nous préoccupent et qui verront leur traduction au cours de cette année ou dans les années futures mais qui touchent directement la vie du club.

-La cavalerie :

- mise en place d'un système permettant un meilleur suivi vétérinaire des équidés du club et des propriétaires souhaitant une vaccination simultanée
- poursuite du renouvellement progressif des montures : achat de 3 grandes ponettes cette année (piquet de Didier, arrivée au club prévue le 27 mars)
- Soins à Quivalval suivant les conseils du vétérinaire pour voir si les muscles reprennent, finalement la jument ne sera plus apte au travail, elle va partir en retraite au pré à la Plaine des Cafres sous forme d'un prêt à usage.
- Exotique (double poney du piquet de Didier) va partir au pré avec Quivalval en retraite chez un éleveur de la plaine des Cafres.
- Iris et Hippie mises en pré-retraite : mises à disposition des 2 monitrices shetland pour leurs ballades

-Entretien de la structure (bâtiment et annexes) et autres :

- Nettoyage et équipement des WC / douche et vestiaires au niveau du club house, des aménagements sont encore à réaliser et prévu, des devis vont être commandés à cet effet.
- Commande d'une pompe qui était à renouveler elle est actuellement sur le bateau (amélioration du système d'arrosage des carrières)

- Travaux d'entretien et d'aménagement divers : entretien des box, barrières, abreuvoirs individuels, construction d'abris pour les grands poneys (paddocks au niveau du parking), , aménagement d'une zone de stockage pour la sciure afin de limiter au maximum les risques de pénuries aux prochains congés annuels de la scierie (en pleine saison des pluies, décembre !)
- Réfection de l'évacuation des eaux au niveau d'un pédiluve ;
- Remise en état des containers pour stockage du foin, copeaux et sciures à l'abri de la pluie.
- Il est à l'étude les travaux d'amélioration du sol de travail de la grande carrière, un amendement du sable en place avec des copeaux de caoutchouc sera réaliser prochainement, nous espérons courant avril mais les travaux seront réalisés après l'installation de la nouvelle pompe (l'arrosage sera important pour la mise en place du sol)
- Le traitement anti-mouche effectué en début d'année
- L'élagage après le cyclone
- Révision et remise en état du matériel (tracteur, tronçonneuse...)

VI Les dossiers et projets en cours de traitements :

- Révision des statuts,
- Remise à plat du règlement intérieur
- le recyclage des formations du personnel (SST, incendie et secours, HOBO)
- régularisation de la situation du bail du restaurant, en espérant offrir aux adhérents la possibilité de restauration dans un « club house » accueillant (eau, électricité, entretien de la structure, sécurité, nuisances occasionnées et ouverture aux heures propices),
- déplacement des paddocks poneys : à l'issue du dernier rdv que nous avons eu avec les responsables des travaux qui vont avoir lieu sur le terrain de foot adjacent au club, les paddocks des shetlands vont devoir être déplacés mais devrait pouvoir être installés sur la partie du terrain de foot la plus éloignées des travaux (la mise en place des clôtures – double pour une sécurisation optimale vis-à-vis des travaux, est à la charge du club)
- des travaux de réfection de carrières poneys (rajout de sable, réfection des barrières)
- travaux d'amélioration du réseau électrique (surtout au niveau de certains logements)
- Projet de réfection de la grande carrière (les premières planches d'essais pour une remise en état complète ont été réalisées).
- L'audit de l'arrosage a déjà été fait